BULLETIN MUNICIPAL de Séné

N°55

OCTOBRE 2022

www.sene.bzh

Séné
GOLFE DU MORBIHAN
AR MOR BIHAN

Parc naturel régional du Golfe du Morbihan
Park ar Mor Bihan

DOSSIER

Grain de Sel a déjà 10 ans !

RETOUR EN IMAGES

1 UN DIMANCHE D'ÉTÉ À SÉNÉ...

Dimanche 24 juillet, le bourg accueillait l'estival marché des arts sous un beau soleil, tandis que le jardin du presbytère recevait les nombreux auteurs invités du salon du livre « Séné à la Page ». Une belle journée de l'avis de tous !

2 LE PARC NATUREL RÉGIONAL À LA RENCONTRE DES HABITANTS

Tous les deux ans, le Parc naturel régional du Golfe du Morbihan organise une fête pour présenter ses actions et celles de ses partenaires au grand public. Après un grand pique-nique partagé, Port-Anna fourmillait de visiteurs curieux venus assister aux balades, aux ateliers et aux animations en tous genres, sur terre comme sur l'eau.

3 INTRIGANTS PANNEAUX ROUTIERS...

Début septembre, ils ont fait leur apparition discrètement sur le bord des routes et pistes cyclables sinagotes : 7 panneaux routiers détournés de leur fonction première et interpelant les passants sur les chauves-souris, les batraciens, le hérisson, la salamandre ou encore la loutre, espèces toutes présentes sur le territoire. Une opération proposée par le Parc naturel régional dans le cadre de l'Atlas de la Biodiversité Communale.

4 POUR PLUS DE 1000 ÉLÈVES, C'ÉTAIT LA RENTRÉE !

A Séné, 533 écoliers ont fait leur rentrée dans les trois écoles publiques Aveline, Dolto et Guyomard, ainsi qu'à l'école privée Sainte-Anne. De son côté, le collège accueille cette année 473 jeunes.
Sur le site de Dolto, ils ont pu découvrir l'esplanade entre les deux écoles redessinée fin juin avec l'aide de quelques familles. L'objectif ? Relier visuellement l'école maternelle et l'école élémentaire, égayer la rue, inciter aux déplacements doux et au partage de l'espace entre vélos et piétons.

ÉDITO
SOBRIÉTÉ ET PARTAGE

SOBRENTEZ HA KENLODIÑ

La sobriété telle que la définit le GIEC (Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat) est « l'ensemble des politiques, des mesures, des pratiques quotidiennes qui permettent d'éviter des demandes d'énergie, de matériaux, de biens, de terres tout en assurant le bien-être de tous les humains dans les limites planétaires ».

Ar sobrentez evel m'eo termenet get ar SECH (Strollad etregouarnamantel an arbennigourion àr cheñchamant an hin) eo « hollad ar politikerezhioù, an diarbennoù, ar pleustroù pemdeziek a c'heller gete mirout ag ober goulennoù a-fet energiezh, dafar, madoù, douaroù en ur blediñ get aezamant razh an dud get ma vo graet get ar pezh a c'hell roiñ ar blanedenn ».

Cette conception de la sobriété à la fois globale et solidaire est celle que nous poursuivons dans le projet municipal. Consommer moins d'eau et d'énergie dans nos bâtiments communaux par une attention accrue à nos usages ainsi qu'une amélioration du bâti ; consommer moins de terres agricoles et naturelles dans notre façon de construire la ville tout en prévoyant l'accueil de familles modestes ; rénover plutôt que démolir pour améliorer nos équipements... Voilà quelques exemples d'actions concrètes menées à Séné depuis longtemps.

Dans la période particulière que nous vivons, nous chercherons ensemble les moyens de faire face, en étant particulièrement attentifs aux personnes isolées, aux ménages aux revenus précaires, pour que cette sobriété rime avec partage et solidarité. Baisser le chauffage à 19 degrés c'est bien, mettre en œuvre le fonds énergie pour les ménages aux plus bas revenus c'est vital.

Une fois encore c'est sur l'intelligence collective que nous misons, et c'est grâce au partage que nous ferons face.

Sylvie Sculo, Maire, et Régis Facchinetti, adjoint aux Finances.

An doare-se da empentiñ ar sobrentez, hag a zo hollek ha kengred àr un dro, eo an hani a vez heuliet geneomp evit raktres ar gumun. Beveziñ nebeutoc'h a zour hag a energiezh e savadurioù hor c'humun en ur deurel evezh bras doc'h hon implijoù hag ivez gwellaat ar savadurioù ; beveziñ nebeutoc'h a zouaroù labouret hag a zouaroù naturel en hor feson da sevel kêr en ur rakwelet degemer familhoù paour ; nevesaat kentoc'h evit diskar evit gwellaat hon aveadurioù... Setu un nebeud skouerioù ag an oberoù fetis kaset en-dro e Sine abaoe pell.

Er mare dibar-mañ emaomp o veviñ ennañ emaomp é klask razh ar fesonoù da daliñ doc'h an traoù a c'hoarvez. Hag evit an drase e taolomp evezh bras doc'h an dud a zo o-unan-penn, doc'h an tiegezhioù izel o gounidoù, evit ma kloto ar sobrentez-se get kenlod ha kengred. Lakaat an dommerezh da ziskenn e 19 derez zo mat, lakaat war-sav ar foñs energiezh evit an tiegezhioù o deus ar gounidoù izelañ zo pouezus bras.

Ur wezh c'hoazh ec'h eo àr an ijin stroll e pariomp, ha gant ar c''henlodiñ eo e talimp ouzh an traoù a c'hoarvez.

Sylvie Sculo, Maerez, ha Régis Facchinetti, eilmaer evit an Argant.

SOMMAIRE

05 | Le chiffre du trimestre
06 | Services à la population
08 | Décryptage
09 | Espaces Naturels
10 | DOSSIER GRAIN DE SEL A DÉJÀ 10 ANS !
15 | La ville bouge

19 | Dans mon quartier
20 | DU CÔTÉ DES ASSOS
21 | La parole à
22 | Courrier des lecteurs
23 | Opinions
24 | AGENDA

Directrice de la publication : Sylvie Sculo | Service communication : Adeline Le Masson | Comité de Rédaction ont collaboré à ce numéro : M. Hocquart, A. Guillard, Y. Fertil, N. Richard, M. Renault, T. Méheust, J.-P. Cario, Y. Pothier. Office public de la Langue bretonne (traduction en langue bretonne) | Crédits photos : Mairie de Séné, P. Dagouassat, Les Fasces Nébulées | Conception : Mon Atelier Coloré | Impression : IOV Communication - Trimestriel. Tirage : 6 000 exemplaires sur papier issu de la filière certifiée dans la gestion durable de la forêt | Distribution : commune de Séné | www.sene.bzh - contact@sene.bzh - 02 97 66 90 62.

ACTUALITÉS

UNE DEUXIÈME PLACE POUR RECHARGER SON VÉHICULE ÉLECTRIQUE

En raison de la demande croissante pour la recharge de véhicules électriques sur le territoire, une seconde place a été matérialisée pour permettre d'accéder à la borne installée place Floresti.

2 NOUVELLES ÉLUES AU SEIN DU CONSEIL MUNICIPAL

Mireille Roignant-Cecire remplace Séverine Hervé au sein de la majorité municipale. Quant à Hélène Le Gac, elle prend la suite d'Elodie Lallemand-Lignereux du groupe « Une nouvelle dynamique pour Séné ».

Mireille ROIGNANT-CECIRE

Hélène LE GAC

ACCUEIL DES NOUVEAUX SINAGOTS RENDEZ-VOUS LE 8 OCTOBRE

Vous résidez à Séné depuis moins d'un an ? La Maire, Sylvie Sculo, et l'ensemble de l'équipe municipale sont heureux de vous convier à la cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants le samedi 8 octobre à 11h en mairie. Pour y participer, merci de vous faire connaître auprès du service Communication (02 97 66 08 48) ou par mail à communication@sene.bzh en indiquant vos nom, prénom et le nombre de participants (adultes et enfants).

RÉVISION DU PLU : UNE RÉUNION PUBLIQUE D'ÉTAPE LE 19 OCTOBRE

A l'ordre du jour du conseil municipal du 6 octobre, les élus présentent et débattent du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD). Cette vision de l'équipe municipale pour la commune dans les années à venir fera ensuite l'objet d'un échange avec la population lors d'une réunion publique, mercredi 19 octobre à 20h à l'Hôtel de Ville.

MOMENTS CONVIVIAUX POUR LES AÎNÉS : LE MOT DES ÉLU.E.S

« Nous revenons à petits pas vers une situation plus favorable aux moments festifs. Si par prudence nous n'avons pas prévu pour nos aînés de banquet à proprement parler dès cet automne, nous proposons tout de même de reprendre les rendez-vous conviviaux. Une invitation a été faite à toutes celles et ceux qui ont plus de 75 ans et ont envie de danser et passer un bon moment ensemble. »

155 DEMANDES DE MOUILLAGES TEMPORAIRES AU 1ER JOUR DES INSCRIPTIONS

Jeudi 1er septembre, le service des ports a reçu 155 inscriptions pour les demandes de mouillages temporaires 2023, sur 116 bouées disponibles. Les inscriptions débutaient à 9h à la capitainerie de Port-Anna, et simultanément sur le portail plaisanciers. Depuis ce jour, le service continue à recevoir des demandes, dont le nombre total approche aujourd'hui les 230. Le service va désormais faire en sorte de répondre favorablement au plus grand nombre, en fonction des périodes demandées, des zones de mouillages choisies et des caractéristiques de chaque bateau.

19 DEGRÉS

Dans les foyers, les entreprises, les administrations... Partout, le contexte économique pousse à faire la chasse au gaspillage et à recourir à davantage de sobriété. Pour la mairie de Séné, la sobriété énergétique est l'un des principaux objectifs de l'hiver à venir, compte tenu de l'augmentation annoncée du coût de l'énergie, et dans une réflexion qui est aussi environnementale. Tous les bâtiments publics sont concernés, dont les écoles et les salles associatives.

Parents d'élève et présidents d'association ont reçu un courrier de la Maire en cette rentrée 2022. Objectif 19 degrés dans les bâtiments publics, et pas plus[1] . Au-delà de l'information, la municipalité souhaite surtout expliquer sa démarche et sensibiliser les usagers.

UNE DÉMARCHE COLLECTIVE

Le chauffage dans les bâtiments municipaux est l'une des dépenses de fonctionnement les plus importantes en période hivernale. Si une bonne isolation des bâtiments permet de faire des économies, les fortes consommations sont aussi dues à l'inattention des usagers (portes qui restent ouvertes, chauffages poussés à fond...). Il s'agit donc de chauffer « juste ce qu'il faut », et surtout de faire la chasse au gaspillage.

Ainsi :

- Le chauffage dans les bâtiments publics sinagots ne sera normalement mis en route qu'après les vacances de la Toussaint ;
- Les thermostats seront verrouillés à 19 degrés sur les installations qui le permettent ;
- Des thermomètres seront installés dans des lieux ciblés ;
- Un affichage dans les salles municipales permettra de sensibiliser les utilisateurs.

[1] A l'exception des crèches et de la résidence autonomie, où la température d'usage est de 22 degrés.

Afin d'accompagner ces mesures pratiques, la collectivité organise des rencontres avec usagers et agents afin de les accompagner dans cette démarche et d'acter ensemble les comportements à adopter selon les locaux. Dans le cadre de ces concertations seront évoqués entre autres la fermeture des portes et fenêtres, les temps quotidiens d'aération, l'équipement des dortoirs en couvertures polaires pour le confort des tout-petits, mais aussi l'adaptation de nos garde-robes à cette nouvelle situation !
Pour mémoire, l'expérimentation des 19 degrés a déjà été conduite en 2018 à l'école Guyomard, puis dans les autres écoles, dans le cadre de l'opération « Gros pull » du programme pédagogique pour la transition écologique « Watty à l'école ». Il s'agissait pour les enfants de faire des relevés quotidiens de température dans leur classe puis de tester une baisse de 1 ou 2 degrés de la température en compensant avec le port de gros pulls. Une opération concluante qui encourage la municipalité dans cette voie.
Ces mesures ne se font évidemment pas au détriment de la santé, puisque le cap des 19 degrés permet de conserver un confort thermique tout en évitant les excès.

En parallèle de cet effort de sobriété, la municipalité avait prévu dès 2020 dans son programme pluriannuel d'investissements une ligne budgétaire spécifique d'1,2 million d'euros pour la transition énergétique, afin de rénover les bâtiments les plus énergivores et améliorer ses systèmes de chauffage. Un diagnostic énergétique débutera fin 2022-début 2023 afin d'établir le programme de travaux pour les années à venir. Ont été ciblés en priorité les écoles, les crèches, Ty Mouss et l'Hôtel de ville.

LE SAVIEZ-VOUS ?

UN DEGRÉ EN MOINS DANS UNE PIÈCE, C'EST 7% D'ÉCONOMIE RÉALISÉE SUR LA FACTURE DE CHAUFFAGE.

Les dépenses énergétiques concernent aussi la lumière ! Aussi divers affichages attirent l'attention des usagers des bâtiments municipaux sur l'extinction des lumières inutiles : « Je quitte la pièce, j'éteins » ou « La leçon est finie ? La lumière s'en va aussi ».

UNE POLITIQUE TARIFAIRE

SOLIDAIRE POUR LA RESTAURATION SCOLAIRE

Les études montrent que la restauration scolaire fournit parfois le seul repas équilibré de la journée pour de nombreux enfants. Pour continuer à fournir une restauration scolaire de qualité et accessible à tous à la rentrée 2022-2023, et dans un contexte économique perturbé, la municipalité a dû voter une hausse des tarifs plus importante que les rentrées précédentes, mais a choisi de l'appliquer de manière différenciée selon les quotients familiaux. Explications.

80% des enfants scolarisés à Séné fréquentent le restaurant municipal, que la municipalité souhaite de qualité. Quand le coût du repas pour la collectivité est de 13€, comme c'était le cas en 2021, le tarif appliqué aux familles ne correspond en fait, selon les tranches de quotient familial, qu'à 14 à 38% du coût réel, la commune prenant le reste à charge sur son budget. En effet, la prestation comprend, outre la fabrication et la livraison du repas, l'accompagnement et la surveillance des enfants durant la pause méridienne, le service à table et le nettoyage des locaux.

La restauration scolaire représente donc un effort financier important pour la collectivité, et particulièrement en cette rentrée : hausse du coût des matières premières, du transport, de la rémunération des agents… A cela s'ajoutent les dépenses nécessaires (+ 5 cts par repas) pour parvenir aux critères de la loi Egalim, qui impose de proposer 50 % de produits de qualité et durables en privilégiant les circuits courts, dont au moins 20 % de bio.

La collectivité se trouve donc forcée de répercuter ces augmentations sur le tarif du repas facturé aux familles. Néanmoins, afin de ne pas pénaliser les familles les plus modestes, elle a voté en conseil municipal le 28 juin dernier une hausse différenciée de la tarification selon les 7 tranches de quotient familial établies (de A à G).
Ainsi, pour la tranche A (correspondant aux quotients familiaux inférieurs à 600 €), qui bénéficie depuis janvier 2022 d'une tarification sociale du repas à 1 €, le tarif ne change pas. La tranche B ne subit pas non plus d'augmentation de tarif en cette rentrée. L'augmentation est ensuite répartie progressivement, de 1 à 5%, sur les tranches C à G.

QUOTIENT FAMILIAL	Inférieur à 600 €	601 € à 790 €	791 € à 1 020 €	1 021 € à 1 210 €	1 211 € à 1 440 €	1 441 € à 1 610 €	Plus de 1 610 €
TARIF	1 €	2,86 €	3,68 €	3,98 €	4,39 €	4,90 €	5,22 €
HAUSSE PAR REPAS	0	0	+ 1%	+ 2%	+ 3%	+ 4%	+ 5%
	0	0	+ 4 cts	+ 8 cts	+ 13 cts	+ 19 cts	+ 25 cts
IMPACT MOYEN	0	0	+ 5,76 € par an	+ 11,52 € par an	+ 18,72 € par an	+ 27,36 € par an	+ 36,00 € par an

PASSE TON BAFA

ET DEVIENS ANIMATEUR.TRICE JEUNESSE !

Esteban, 17 ans, a connu les Tickets Sport Loisir enfant. Il est aujourd'hui passé « de l'autre côté », à l'occasion d'un stage pour valider son BAFA, ou Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur. Il a totalement adhéré à l'esprit du métier et partage son expérience.

Comment t'est venue l'idée de passer le BAFA ?

Déjà quand on était plus jeunes avec Maël (un ami aujourd'hui titulaire du BAFA), on s'était dit que ça pourrait être sympa de prendre cette place un jour. Travailler dans le loisir avec les enfants, c'est agréable comme cadre.

Quelle démarche as-tu suivi pour te lancer ?

Ce n'est vraiment pas compliqué. Il faut se créer un compte sur **jeunes.gouv.fr** et choisir un organisme de formation agréé par l'Etat. Moi c'est l'UFCV. La première session de formation dure une semaine. Puis il faut effectuer un stage pratique de 2 semaines, c'est ce que je valide actuellement en participant à l'encadrement des Tickets Sport Loisirs de Séné. Il me restera l'étape de la session d'approfondissement qui dure 6 jours.

Et après ? À quoi te servira le BAFA ?

Une fois diplômé, je pourrai travailler occasionnellement en tant qu'animateur dans des structures d'accueil collectifs pour mineurs et toucher un salaire. Les gens se plaignent souvent des salaires d'animateur, mais quand on est jeune, ça vaut le coup, on n'a pas trop l'impression d'être au travail et c'est un vrai plus pour l'avenir, pour le CV, les candidatures à Parcours Sup...

Comment s'est déroulé ton stage aux Tickets Sport Loisirs de Séné ?

C'était super enrichissant. Ça fait grandir de passer « de l'autre côté ». Il faut trouver sa place d'animateur, la bonne distance pour se faire à la fois apprécier et respecter des enfants. On se rend compte qu'il y a beaucoup de préparation pour les activités avec les plus jeunes, comme pour le grand jeu Pokémon, un escape game qu'on a entièrement créé. Mais on travaille toujours en équipe et dans une bonne ambiance, on fait même des jeux entre animateurs, donc on s'amuse presque autant que les enfants !

LE COÛT DU BAFA ET LES AIDES POSSIBLES

Les sessions de formation (générale, puis d'approfondissement ou de qualification) sont payantes. Plusieurs centaines d'euros chacune, selon l'organisme et la formation, soit un budget total moyen de 1 000 € environ. Pour permettre aux jeunes d'accéder à ces formations, plusieurs aides financières existent et peuvent se cumuler :

- Aide de l'Etat sans condition de ressources
- Aide de la Caisse d'Allocations Familiales
- Aide du Département, sous conditions : www.morbihan.fr/les-services/jeunesse/les-aides-aux-jeunes/financer-son-bafa
- Aide de la commune de Séné, en fonction du quotient familial, et rémunération des stages effectués dans les services municipaux

Des aides peuvent également être sollicitées auprès de la MSA, des comités d'entreprise, de Pôle Emploi, ou encore par le biais du Fond d'aide aux jeunes (FAJ) en difficulté. Enfin, certains arrivent à négocier le financement de la formation avec leur futur employeur !

Plus d'infos :
www.jeunes.gouv.fr/bafa-bafd

ENFANT, TU AIMAIS PARTIR EN CAMP, EN COLONIE DE VACANCES, TE RENDRE À L'ACCUEIL DE LOISIRS DE TA COMMUNE ? AUJOURD'HUI, À TON TOUR DE CRÉER DES SOUVENIRS AUX ENFANTS !

Tu veux postuler comme stagiaire BAFA ou animateur BAFA lors des prochaines vacances ?

- Auprès des 3-11 ans : envoie ta demande à tymouss@sene.bzh
- Auprès des 9-17 ans : envoie ta demande sur portailfamille@sene.bzh

NOS CHERS DÉCHETS...

Jusqu'en 2025, la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) augmentera chaque année. Plusieurs raisons en sont à l'origine, à l'échelle nationale, mais aussi locale. Nous faisons le point en quelques questions-réponses.

Habitants de l'agglomération vannetaise, qui assure la collecte de vos déchets ?

La collecte et le traitement des déchets est une compétence historique de Golfe du Morbihan-Vannes agglomération, qui représente environ 30 M€ de dépenses en 2022, soit 11,5 % de son budget.

Quel organisme traite les déchets récoltés ?

C'est le rôle du Syndicat de traitement des déchets du sud-est Morbihan (Sysem), financé par notre agglomération, Questembert Communauté et Arc Sud Bretagne.

Pourquoi la TEOM augmente et continuera d'augmenter ?

La TEOM est payée par tout propriétaire soumis à la taxe foncière, pour financer à la fois le ramassage et le traitement des déchets, les centres de tri et les déchetteries. Depuis la fusion de Vannes agglomération avec Loch Communauté et la Communauté de communes de la presqu'île de Rhuys, l'agglomération travaille à l'harmonisation du taux de la TEOM sur toutes les communes de son territoire. Aujourd'hui, elle doit en plus prendre en compte les dépenses supplémentaires qui s'annoncent.

Golfe du Morbihan-Vannes agglomération a donc évalué à 11,82% le taux vers lequel toutes ses communes doivent tendre d'ici 2025. Jusqu'à présent, ce taux variait d'une commune à l'autre, notamment en fonction de la valeur locative. Dans certaines communes comme Séné, Arradon, Larmor-Baden ou Vannes, où la valeur locative est plus élevée, la TEOM était appliquée avec un taux de seulement 7 à 8%. Ce sont les foyers de ces communes qui vont subir la plus forte augmentation de la taxe avec l'application du taux commun.

Parmi les dépenses qui s'annoncent dans les années à venir et qui doivent être financées :

- L'extension des consignes de tri à tous les emballages au 1er janvier 2023 ;
- L'obligation du compostage au 1er janvier 2024 ;
- De forts investissements à venir au Sysem pour adapter ses installations ;
- L'augmentation du coût de l'enfouissement en raison de la raréfaction des sites dédiés et de l'augmentation de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP) imposée par l'Etat.

LES CHIFFRES QUI FONT MAL...

50% de nos déchets ménagers et 100% des déchets déposés dans la benne « non valorisable » de nos déchetteries sont enfouis...

65€ La tonne enfouie pour 18 € en 2020 le sera pour 65 € en 2025, soit une hausse de près de 360 % !

LA MOITIÉ DE NOTRE POUBELLE D'ORDURES MÉNAGÈRES POURRAIT ÊTRE VALORISÉE

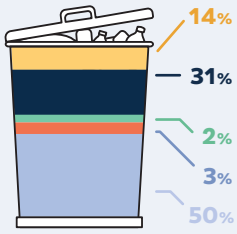

- Tri sélectif | À déposer dans les bacs jaunes ou points d'apports volontaires
- Déchets organiques | À déposer dans le composteur
- Verre | À déposer dans les colonnes à verre
- Textiles | À déposer dans les bornes textiles
- Fraction résiduelle | Poubelle optimisée

« CONNAISSEZ-VOUS LA RÉPLIQUE ? LE MEILLEUR DÉCHET EST CELUI QUI N'EXISTE PAS... ! »

Pour aller plus loin, rendez-vous sur le site www.sene.bzh

Que fait l'agglomération pour améliorer la situation ?

L'objectif aujourd'hui affiché est de réduire drastiquement le volume de nos déchets, et en priorité ceux enfouis. L'agglomération encourage donc les habitants :

- À poursuivre les efforts dans leur manière de consommer (acheter des produits avec le moins d'emballages possible, dans des contenants recyclables ou réutilisables).
- À poursuivre les efforts pour le tri des déchets : d'après les observations menées lors des collectes, nous pourrions encore diminuer de moitié le volume de nos ordures ménagères en étant plus rigoureux. La collectivité travaille de son côté à l'optimisation de la collecte, au développement du réemploi, ou encore à une meilleure valorisation des biodéchets.

LA PASSERELLE DU RANQUIN **INAUGURÉE**

Mercredi 14 septembre, Sylvie Sculo, Maire de Séné, et David Lappartient, président du Conseil Départemental, ont inauguré ensemble la passerelle fraîchement créée cet été dans l'anse du Badel. De nombreux visiteurs et riverains ont déjà pu emprunter et apprécier ce nouveau cheminement.

Au fond de l'anse du Badel, le sentier côtier passait jusqu'alors sur le pré-salé[1], ce qui engendrait la dégradation importante de cet habitat naturel. Il en résultait un cheminement inconfortable, voire dangereux. Pour y remédier, un platelage d'une centaine de mètres a été réalisé à l'été 2022 sur la parcelle communale en retrait de l'anse. Une signalétique et des barrières guident les promeneurs vers ce nouvel itinéraire.

Cette solution a été élaborée et financée par le Département, en coordination avec la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) et la Ville. En effet, l'enjeu était aussi d'assurer la continuité du GR 34.

Pour voir le jour, ces travaux ont fait l'objet d'un permis d'aménager, d'une évaluation d'incidence Natura 2000, ainsi que d'un passage en Commission des sites à la Préfecture. Cette grande vigilance de la part des services de l'État se justifie par la volonté de ne pas dégrader nos paysages par des structures artificielles. C'est également la volonté de l'équipe municipale. Le recours à un tel aménagement ne peut donc constituer une solution systématique et demeurera exceptionnel.

* Le pré-salé est l'étendue naturelle plane à végétation basse située en haut de l'estran, inondée à pleine mer lors des grandes marées.

LE CIMETIÈRE **SE MET AU VERT**

La commune de Séné a choisi d'ajouter un peu de confort visuel et de vie dans le cimetière, l'un des lieux les plus fréquentés du bourg. Aujourd'hui très minéral dans sa partie ancienne, ses allées vont être rendues à une nature maîtrisée et ses hauts murs de pierre seront bientôt le support de plantes grimpantes et florifères.

Anticipant largement l'interdiction des produits phytosanitaires pour le désherbage des espaces publics, c'est à la binette que depuis 2009 les agents des espaces verts désherbent les allées du cimetière, à raison de 70 à 80 h tous les deux mois. Aujourd'hui, la municipalité a choisi de rendre à la nature les allées principales et secondaires en y semant du gazon rustique, et de faire grimper des plantes florifères sur les murs de pierre.

Les bénéfices attendus sont esthétiques, privilégiant le retour de la nature en ville et apportant un peu de douceur aux visiteurs, mais aussi écologiques. En effet, il est désormais avéré qu'un espace urbain en herbe est facteur de biodiversité, et qu'il y fait beaucoup moins chaud que sur un espace bitumé, difficilement fréquentable en période de fortes chaleurs.

Le sol actuel n'étant pas très favorable aux semis, il faudra patienter quelques saisons pour voir l'herbe pousser partout uniformément. 3 à 4 tontes par an suffiront à l'entretien. En attendant, préservons ces jeunes pousses de gazon en évitant de nettoyer nos tombes à l'aide de produits phytosanitaires.

GRAIN DE SEL A DÉJÀ 10 ANS !

Une journée ne suffisait pas pour exprimer toute la joie et les envies de l'équipe du centre culturel afin de célébrer ses 10 années d'existence ! Temps forts et animations régulières s'enchaîneront donc tout au long du trimestre pour faire durer le plaisir et laisser la place à toutes sortes d'expressions artistiques. Retour, avec l'équipe et les habitants, sur 10 années bien remplies.

ÉDITO

Quel plaisir de fêter les 10 ans de Grain de Sel ! Déjà 10 ans ? Seulement 10 ans ? Ce lieu marque désormais tellement l'identité de Séné qu'on a l'impression qu'il a toujours existé. De grands moments d'émotion, de rencontres, d'échanges et de partage s'y sont déroulés ; des choses nouvelles s'y créent chaque jour ; la Culture s'y réinvente pour laisser place aux cultures, portées par chacun de nous. Grain de Sel est un bien commun, un lieu mouvant et émouvant dans lequel chaque Sinagote et Sinagot doit pouvoir se retrouver, un lieu qui révèle ses qualités, ses arômes et ses nuances grâce aux exhausteurs de goût que sont les habitants. Venez vous y ressourcer, venez y mettre votre grain de sel ! Et si vous n'avez pas encore testé… Entrez et goûtez, vous ne pourrez plus vous en passer.

Mathias Hocquart, adjoint à la Culture et au Patrimoine.

L'ESPRIT DES LIEUX ? IL INVITE CHACUN… À METTRE SON GRAIN DE SEL !

Grain de Sel, dès sa conception, a été pensé, non pas comme le temple d'une Culture « officielle », définie par « ceux qui savent », mais au contraire comme un lieu des cultures, ouvertes, propres à chacun, avec l'idée que chaque individu est porteur de culture. La culture serait là où se croisent regard personnel et regard collectif sur le monde : un moyen de dialogue et d'élaboration d'une vision partagée (et non unique) du monde. Ce sont là les principes fondateurs des droits culturels, posés par la déclaration de Fribourg en 2007 : ils font partie des Droits de l'Homme, car ils reflètent les modes de pensées, les modes de vie, les modes d'expression propres à chaque individu et à chaque peuple ou groupe.

Ces principes ont été au cœur de la création de Grain de Sel et sont portés et animés au quotidien par l'équipe. On les retrouve pour commencer dans le choix de la gratuité de la médiathèque et d'une tarification très légère des spectacles (de 5€ à 15€ selon les profils de public et les propositions artistiques), afin de les rendre accessibles au plus grand nombre.

Grain de Sel, c'est un lieu qui s'expérimente et se vit comme un bien commun que chacun s'approprie et partage, avec le pari de la confiance avec les habitants : il n'y a pas de portique antivol par exemple… et heureusement, car il n'aurait servi à rien !

« PENSER GRAIN DE SEL EN BIEN COMMUN, C'EST AUSSI INVITER CHACUN À Y APPORTER… SON GRAIN DE SEL. »

UN LIEU QUI INTERPELLE ET INTÉRESSE

L'aventure Grain de Sel a été scrutée dès le départ par les « professionnels et instances de la Culture », parfois dubitatifs, parfois enthousiastes… toujours intrigués. Les élus et agents sinagots sont régulièrement amenés à témoigner de leur expérience à l'échelle locale et nationale. Certains observateurs décrivent Grain de Sel comme un exemple d'une autre manière de faire, et de nombreuses communes viennent à Séné découvrir le lieu et son fonctionnement. Grain de Sel ne laisse pas indifférent !

LES HABITANT.E.S AU CŒUR DU PROJET

Les droits culturels reconnaissent à chaque individu, avec ses connaissances, ses savoirs et ses croyances, la capacité et le pouvoir de participer à l'élaboration des cultures et de les partager.

- **A Grain de Sel, les habitant.e.s sont donc fortement impliqué.e.s dans l'élaboration de la programmation artistique :** Lorsque dans d'autres lieux culturels, la programmation est laissée à la seule décision des professionnels, à Grain de Sel, cette mission est partagée avec les GLOP, Groupes Locaux d'Orientation de la Programmation. Ces habitants impliqués assistent à des spectacles, découvrent des expos, rencontrent les artistes et compagnies, puis débattent entre eux de l'intérêt de les programmer ou non lors d'une prochaine saison à Grain de Sel. On peut « glopper » une fois, dix fois, tous les mois… Chacun est libre !

MARTINE ET BRIGITTE, REGARD CROISÉ DE DEUX GLOPPEUSES INVESTIES

« Gloppeuses », Martine et Brigitte le sont devenues par envie de participer à la vie communale et à un collectif, avec le projet enthousiasmant d'élaborer une programmation culturelle, encadrées par Laurence, Delphine, et toute l'équipe de Grain de Sel.

« *Cela m'a tout de suite plu d'aller voir plein de spectacles, des festivals, de chercher des pépites* », explique Martine. Se retrouver ensuite entre GLOP pour définir ensemble ce qui sera au programme la saison prochaine est un moment riches d'échanges : « *On met en commun nos impressions et on défend, si besoin, nos coups de cœur* » raconte Brigitte. Pourquoi un spectacle plutôt qu'un autre ? La question n'est jamais simple et demande à dépasser le « j'aime, j'aime pas ». « *Programmer une saison, c'est plus exigeant qu'on ne le pense*, commente Martine. *On touche à la politique culturelle et aux droits humains. C'est donc une responsabilité. Laurence nous apprend beaucoup, nous met à l'aise mais tient la barre assez haut de sorte qu'on se sent bien guidés* ». « *On apprend aussi en côtoyant les artistes*, complète Brigitte, *et on se rend compte combien il est difficile de vivre de son art* ».

D'ailleurs, soutenir des artistes émergents fait aussi partie des souhaits des GLOP, et pour Martine, « *c'est un bonheur de les voir programmés dans de grandes salles comme l'Olympia ou le théâtre de la ville de Paris* ».

La plus grande joie des GLOP ? Voire une salle comble et enchantée et de nouveaux publics, surtout depuis le confinement qui faisait craindre à tous que le public ne revienne pas. « *On a alors vraiment le sentiment d'avoir partagé quelque chose* », concluent les deux femmes.

« Pendant le premier confinement, après des semaines de solitude et d'isolement, nous nous sommes retrouvés pour peindre ensemble une banderole « Ici le spectacle est vivant », qu'on a accrochée à la façade de Grain de Sel. C'était presque rien, dérisoire, et pourtant je l'ai vécu comme une bouffée d'oxygène. Nous étions ensemble à nouveau pour faire quelque chose. J'ai réalisé à quel point c'était important ce lien. Ça redonnait du courage. »

Martine

- **Côté médiathèque, l'équipe de Grain de Sel est toute l'année épaulée par des bénévoles pour la gestion du fonds documentaire. Plus largement, l'équipe encourage tous les habitants à faire des suggestions et proposer de nouvelles idées :** sont ainsi nées des initiatives comme la grainothèque (échange de graines pour le jardin), le P'tit Grain (bar associatif), les échanges de savoirs ou encore le Repair café.

DE GRANDS MOMENTS ONT MARQUÉ LA VIE DE GRAIN DE SEL ...

Malgré son jeune âge, Grain de Sel a connu des moments qui ont marqué la mémoire collective sinagote.

2012 L'ouverture, avec « Circulez, y'a tout à voir ! »

Pour donner le ton de l'esprit « Grain de Sel », le spectacle d'ouverture a mis les habitant.e.s à l'honneur sur scène, après plusieurs mois de préparation. Plus d'une trentaine de Sinagot.e.s se sont embarqué.e.s dans l'aventure. Découvrez ce temps fort en images au rayon DVD de la médiathèque.

2014 Aux Œuvres Citoyens !

Comme un appel à la revendication artistique populaire, « Aux Œuvres Citoyens ! » invitait les Sinagot.e.s à devenir artistes le temps d'un festival éclectique : entourés de professionnels, ils et elles ont durant toute une semaine élaboré des chorégraphies, créé des œuvres plastiques, joué dans une fanfare, participé à des groupes d'écriture...

2016 - 2017 L'accélération des échanges entre citoyens

L'équipe de Grain de Sel tenait au départ un tableau de petites annonces « à l'ancienne », et recueillait de temps en temps des suggestions d'habitants au détour de conversations. La grainothèque a vu le jour très tôt, dès 2014. Observant un accroissement de ces diverses sollicitations, l'équipe a mis en place en 2016 le principe des échanges de savoirs, et, s'inspirant de l'exemple de la commune de Languidic, s'est dotée en 2017 de la plateforme Steeple, véritable réseau social de voisinage : besoin d'un coup de main, intéressé.e par un covoiturage, envie de discuter en anglais, d'apprendre à faire des nœuds marins ? Un.e Sinagot.e doit pouvoir vous apporter une réponse ! Accessible depuis un ordinateur, sur mobile ou bien sur le grand écran présent à Grain de Sel, Steeple compte aujourd'hui plus de 500 membres sinagots !

Toujours basés sur le principe de gratuité, les premiers Repair Cafés ont suivi, puis une gratifieria permanente s'est installée dans le hall (marché d'objets gratuits, où l'on peut prendre et/ou déposer). Grain de Sel devient alors l'exemple parfait de « 3ème lieu » : en-dehors du foyer et du travail, un espace neutre et sans contrainte, un lieu de vie propice aux rencontres et aux échanges d'une autre nature. Place au jeu, au jardinage, à la créativité. C'est l'endroit où l'on se sent bien, où l'on vient à la rencontre des autres, pour décompresser, apprendre, s'amuser, rire, échanger...

2020 - 2021 Grain de Sel pendant la crise sanitaire

Malgré la pandémie qui a bouleversé nos vies, Grain de Sel a continué à proposer de l'emprunt de CD, DVD et livres en "click and collect", et à offrir sur sa scène des spectacles vivants retransmis en direct sur Facebook. Une volonté farouche de maintenir la culture "vivante", qui a demandé une mobilisation et une réactivité importante de l'équipe et des bénévoles. Encore merci !

CHAQUE ANNÉE Le Mois des associations

Depuis 2013, les associations sinagotes s'emparent de Grain de Sel chaque mois de juin pour présenter le résultat de leur travail de l'année. Galas de danse, pièces de théâtre, concerts... démontrent le dynamisme, la richesse et la diversité des expressions culturelles sur la commune.

TOUS LES 2 ANS Le Festival de la Jeunesse

Il a pris ses quartiers à Grain de Sel depuis 2016. Organisé en partenariat avec le Conseil des Jeunes Sinagots, il donne la parole aux ados et la place à leurs activités favorites : le centre culturel devient alors le temple du manga, des jeux vidéos, d'ateliers numériques et d'incroyables talents !

… CET AUTOMNE,

CÉLÉBRONS LES 10 ANS !

Pour fêter les 10 ans de Grain de Sel, une seule soirée ou un week-end ne suffisaient pas : il fallait bien l'automne tout entier pour ce que l'équipe et les GLOP ont à partager ! Au programme, des temps forts mais aussi de petites animations, le tout entièrement gratuit. Bref, Grain de Sel prendra son temps pour souffler ses 10 bougies et fera durer le plaisir. Demandez le programme !

1ER OCTOBRE

Un très grand Cheval lance les 10 ans… et nous invite à un bal pas comme les autres !

8 OCTOBRE, 5 ET 26 NOVEMBRE

Durant ces « capsules artistiques », rencontrez des talents locaux. Artistes reconnus ou en devenir ont carte blanche pour vous interpeler, vous émerveiller et vous démontrer, si besoin était, que Séné regorge d'artistes !

10, 11 ET 12 NOVEMBRE

« Grain de Scène des amateurs » présente 6 pièces de théâtre amateur sélectionnées par les GLOP. L'occasion de découvrir la vitalité d'un théâtre porté par tout un chacun, soi-même ou son voisin !

19 NOVEMBRE

Avec « Petites formes et grosse patate », Grain de Sel sera envahi d'artistes pour des spectacles courts, drôle et décalés, et des animations artistiques tout au long de la journée, qui se terminera par un concert avec dancefloor.

ET JUSQU'À FIN OCTOBRE

Adressez une carte postale de votre création pour souhaiter ses 10 ans à Grain de Sel ! Une petite attention, cela fait toujours plaisir… Pour finir en grande exposition composée à partir de toutes les cartes reçues !

PENDANT TOUT L'AUTOMNE

Découvrez et parcourez le Chemin de Grand Repos dessiné par deux artistes avec des habitants, afin de relier, en douceur et de façon contemplative, Grain de Sel et la Maison des Habitants : une aventure déambulatoire sur notre commune, au gré des émotions des Sinagot.e.s participant.e.s !

Retrouvez le programme complet dans la plaquette 2022/2023 et sur **graindesel.bzh.**

DES NOUVEAUX COMMERCES ET SERVICES

ASSISTANCE FUNÉRAIRE THÉTIOT

Entreprise familiale et indépendante, Jean-Marie et Coralie Thétiot accompagnent les familles dans leurs obsèques depuis 9 ans. Ils ont débuté à Sérent, possèdent des agences de proximité à Vannes, Saint-Avé et Grand-Champ et ouvrent à présent une agence à Séné. Ils proposent des solutions de prévoyance obsèques et l'organisation complète de funérailles : présentation du défunt dans le funérarium choisi par la famille, création de monuments personnalisés sur logiciel 3D, travaux de cimetière, accompagnement administratif.

L'agence de Séné est ouverte de 9h à 12h du mardi au vendredi et de 14h à 18h les mardis, mercredis et vendredis. Sur rendez-vous le lundi, le jeudi après-midi et le samedi.

02 97 42 85 40
3 place Floresti
pfthetiot@gmail.com
www.assistancefunerairethetiot.com
(permanence téléphonique 24H/24, 7j/7)

SOPHIE BOSSARD NATUROPATHE

La naturopathie est une pratique thérapeutique visant à prendre soin de sa santé et de son être dans sa globalité. Elle englobe toutes sortes de techniques douces, naturelles et manuelles : plantes, huiles essentielles, gemmothérapie, réflexologie, phytothérapie, aromathérapie, relaxation, respiration. La naturopathe travaille également par cure pour soigner des maladies chroniques.

Sophie Bossard reçoit tous les mercredis de 8h à 20h au cabinet, et peut également se déplacer à domicile.

07 66 36 77 16
5 place Floresti
naturoSB@gmail.com
www.naturopathe-vannes-saintave-sene.fr

ISMAHAN MAHJOUB, KINÉSITHÉRAPEUTE

Ismahan Mahjoub est kinésithérapeute depuis 2013, pour les particuliers ou en entreprise. Elle se déplace à vélo au domicile de ses patients les lundi, mardi, jeudi et vendredi. Elle couvre plusieurs zones telles que le Bourg, Kergrippe, Cantizac, Kerhuillieu et Arcal, Le Purgatoire, Moustérian et Cadouarn.

06 76 85 77 91 ismahan.majoub@gmail.com www.kine-dom.com.fr

DANSE THÉRAPIE

Lisa Rifflard est danse thérapeute depuis 2016. Elle anime des ateliers individuels et collectifs pour adultes et enfants, et se déplace également dans différentes structures (foyers, EHPAD, associations...). La danse thérapie est aussi utilisée pour de la rééducation.

06 10 01 30 02 lisa.dansetherapie@gmail.com wwwlisa-dansetherapie.fr

UN COIN À SOI UN TEMPS POUR SOI

Après plusieurs années en tant qu'infirmière en psychiatrie, Isabelle Nicolas est désormais coach certifiée en développement personnel pour les femmes de plus de 45 ans. Elle propose un accompagnement respectueux et personnalisé en fonction de chaque personne : dialogue, créativité (dessin, poupée, attrape-rêves, écriture...), respiration. Elle reçoit à son domicile, mais peut aussi accompagner en distanciel. Elle propose également en collectif un cercle de femmes.

06 07 75 57 11
(uniquement par message ou WhatsApp)
4 rue des Algues
mamiza.nicolas@gmail.com
Facebook : mamiza61.

LIMUR À 30

A Séné, plusieurs quartiers résidentiels se trouvent à proximité immédiate des commerces, incitant aux déplacements à pied et à vélo : dans le bourg, à Bézidel, Limur, Saint-Laurent, Le Versa… La municipalité souhaite encourager ces déplacements doux, augmenter la sécurité et améliorer globalement la qualité de vie des riverains en passant progressivement toutes ces zones résidentielles à 30 km/h. Plusieurs aménagements ont ainsi vu le jour à Limur en cette rentrée.

La création de ronds-points rue des Noisetiers, rue du Bois de Lisa et avenue des Spatules était une demande de longue date des habitants et associations de lotissements du quartier, afin de réduire la vitesse des véhicules sur l'axe principal. Dans ce quartier qui se densifie actuellement, avec la livraison progressive de nouveaux logements au sud-est (lotissement Horizon Zen) et au sud-ouest (Bézidel), ces aménagements ont été complétés par la création d'une zone 30 et la réfection des marquages au sol, dont les bandes cyclables. A noter que plusieurs rues adjacentes étaient déjà limitées à 30 km/h (avenue des Spatules, rues du Poulfanc, du Bois de Lisa, des Bernaches).

Une évaluation des nouveaux aménagements de Limur sera effectuée par des mesures de trafic et de vitesse, afin d'améliorer le dispositif si besoin. Un radar pédagogique sera également installé.

Globalement, dans tous les aménagements de voirie, la ville cherche à augmenter la sécurité de tous les usagers et à répondre aux besoins des différents modes de déplacement, tout en privilégiant les mobilités alternatives à la voiture. Qui dit circulation apaisée, dit aussi baisse du volume sonore de la route, et donc un environnement plus agréable pour tous.

Cette démarche de ville à 30 se met ainsi peu à peu en place dans tous les secteurs hyper urbanisés et qui se développent.

30

SÉCURITÉ, FLUIDITÉ !

- Automobiliste à 30 km/h, j'ai le temps de voir l'enfant qui court sur la route pour rattraper son ballon, et le cycliste dans mon angle mort avant de tourner.
- Automobiliste à 30 km/h, j'aborde en douceur les ronds-points, les ralentisseurs et les passages piétons. Cela me permet de rouler sans constamment freiner ou accélérer, évitant ainsi de consommer trop de carburant, de polluer davantage ou de faire du bruit.

LE SAVIEZ-VOUS ?

- En cas de choc avec un véhicule à 30 km/h, le risque de décès d'un piéton est divisé par 9 par rapport à un choc à 50 km/h.
- Entre 50 et 30 km/h, le bruit de la circulation est divisé par 2.

VERS PLUS DE CONTINUITÉ CYCLABLE
ROUTE DE NANTES

Dans le cadre du renouvellement urbain engagé avec la réhabilitation du quartier de Cœur de Poulfanc, la municipalité de Séné, en lien avec la ville de Vannes et l'agglomération, travaille sur la sécurisation de l'axe très fréquenté de la route de Nantes : fluidité de la circulation, réduction de la vitesse, partage de la route. Des travaux au niveau du bar Le Suroît vont permettre d'avancer sur l'objectif de continuité cyclable.

Les récents travaux d'aménagement qui ont permis de redessiner la route de Nantes au niveau de la ZAC Cœur de Poulfanc s'étaient jusqu'à présent arrêtés au commerce Le Suroît. A partir de là et jusqu'au rond-point d'Intermarché, la voirie, plus ancienne, ne propose pas d'aménagement pour les cycles. Bretagne Sud Habitat, l'aménageur de Cœur de Poulfanc, et la ville de Séné ont donc prévu la réfection d'un nouveau tronçon de voirie, allant du Bar Le Suroît au parking du Mcdo.

LE DÉTAIL DES AMÉNAGEMENTS :

- Prolongation de la voie partagée bidirectionnelle vélos/piétons au sud de la route de Nantes :
  - Installation de bacs végétalisés le long du commerce Le Suroît pour matérialiser une séparation avec la route
- Création d'un terre-plein central arboré ;
- Suppression des stationnements sur la voie côté nord de la route et réalisation d'un marquage au sol pour matérialiser une bande cyclable monodirectionnelle ;
- Création d'un passage protégé pour piétons et vélos au niveau du parking de l'hôtel Le Rohu.

Les travaux seront réalisés durant l'automne 2022 et pourront nécessiter à certains moments une circulation en alternat. Le coût prévisionnel des aménagements s'élève à environ 120 000 € HT. La ville bénéficiera de subventions du Département et de Golfe du Morbihan-Vannes agglomération.

Une réflexion est menée avec l'agglomération pour imaginer ensuite les possibilités de continuité cyclable jusqu'aux Quais de Séné et poursuivre le cheminement jusqu'à la commune de Theix.

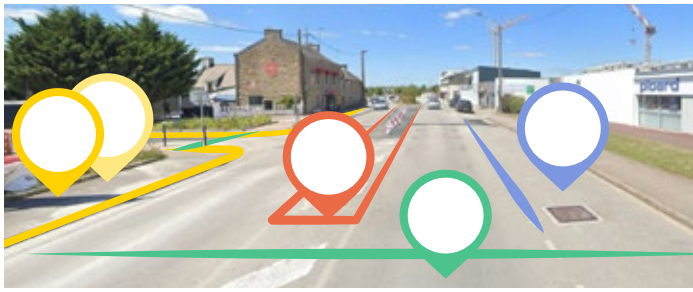

- Prolongation de la voie partagée piétons/cycles bidirectionnelle
- Création d'un terre-plein central arboré
- Marquage au sol pour matérialiser une voie cyclable
- Création d'un passage protégé piétons/cycles

AMÉNAGEMENT URBAIN
DE LA PLACE DE COFFORNIC À L'HÔTEL DE VILLE

Dans le bulletin municipal d'avril dernier vous était présenté le projet d'aménagement urbain pour l'espace reliant la place de Coffornic à l'Hôtel de ville. Les travaux ont débuté pendant l'été et se poursuivront jusqu'en début d'année prochaine.

L'enfouissement des réseaux place de Coffornic s'est terminé à la mi-septembre. Les travaux de voirie ont démarré à cet endroit dans la foulée.
De mi-octobre à mi-novembre, les aménagements se poursuivront place de la Mairie.
De mi-novembre à fin décembre, ce sont les rues de Bel-Air et la place de la Fraternité qui seront en réfection.
La dernière phase, **prévue mi-janvier,** concernera les travaux aux abords de la maison médicale. Quelques aménagements se poursuivront jusqu'au printemps, comme les plantations par exemple.

ACCÈS ET CIRCULATION DURANT LES TRAVAUX

- Pendant les travaux des places de Coffornic et de la Mairie, l'accessibilité à la salle des fêtes et pour les riverains se fera par la rue du Golfe.
- Pendant les travaux de la rue de Bel Air et de la Place de la Fraternité, l'accès à l'Hôtel de Ville sera maintenu et la circulation déviée par le parking à l'arrière de la Mairie.

LA MAISON DES HABITANTS **DÉMÉNAGE**

A l'emplacement actuel de la Maison des Habitants doit voir le jour un collectif de logements. En attendant que son futur équipement sorte de terre, l'équipe du centre social doit donc déménager. D'ici la fin de l'année, vous retrouverez l'équipe près du gymnase du collège Cousteau.

Lors de la création du centre social en 2019, l'équipe s'était provisoirement installée dans des bâtiments modulaires allée Marion du Faouët au Poulfanc, en attendant la construction d'un équipement dédié non loin de là, route de Nantes. Ces travaux ayant pris du retard en raison du contexte économique et un collectif de logements devant se créer à l'emplacement actuel du centre social (îlot 6 de la ZAC Cœur de Poulfanc), il fallait trouver un nouvel emplacement provisoire.

Par anticipation pour ne pas redéplacer ces modulaires dans quelques mois et parce que le service jeunesse en aura l'utilité lorsqu'ils seront libérés par l'équipe du centre social, le choix s'est donc porté sur un emplacement tout près du collège Cousteau, côté gymnase.

Ainsi, lorsque l'équipe de la Maison des Habitants intégrera son bâtiment définitif route de Nantes, les bâtiments modulaires seront affectés au Point Jeunes. Trois animateurs.trices du service Enfance-Jeunesse s'y installeront, avec l'avantage de la proximité quotidienne avec les collégiens, permettant par exemple des permanences d'accueil en semaine. Deux agents seront toujours positionnés dans les locaux du service Enfance-Jeunesse en centre-bourg. Tous continueront d'intervenir sur l'ensemble de la commune à la rencontre des jeunes.

LE DÉMÉNAGEMENT DE LA MAISON DES HABITANTS EST ENVISAGÉ POUR LA MI-OCTOBRE 2022.

La municipalité effectuera également des travaux d'amélioration des performances énergétiques des modulaires (isolation et couverture). Le temps du déplacement et du réaménagement de ses locaux, l'équipe communiquera via les canaux habituels (presse locale, site web, mail, page Facebook...) sur l'organisation qu'elle mettra en place pour assurer la continuité de ses services. Le programme d'animations sera adapté durant cette phase de transition et certaines activités seront délocalisées dans d'autres salles municipales.

NOUVEAUTÉS **À L'ÉCOLE DE MUSIQUE**

L'école municipale de musique de Séné dispense des cours enfants et adultes dans les locaux de l'école Guyomard au Poulfanc. Grâce à de nouvelles disciplines, des partenariats et des représentations à l'extérieur, l'établissement souhaite être plus présent dans l'espace public et gagner en visibilité.

Manon Albert, professeur de harpe, a été nommée coordinatrice en cette rentrée 2022, en remplacement de Jean-Yves Arias, parti à la retraite. *« Mon rôle vise à tisser du lien entre les membres de l'équipe pédagogique, mais aussi entre l'école, les élèves et leur famille. Cette année, nous accueillons une centaine d'élèves et de nouvelles pratiques : une section saxophone, un atelier adulte autour des chants traditionnels, et un atelier de musique traditionnelle multi-instruments à destination des enfants et des adultes, également ouvert aux extérieurs. »*

Côté partenariat, l'école de musique est dans le réseau du Conservatoire à Rayonnement Départemental de Vannes et en lien avec l'agglomération. Elle collabore également avec le groupe scolaire Guyomard dans le cadre d'une classe orchestre bagad. *« Nous souhaitons faire sortir les élèves et leur instrument, et rayonner hors-les-murs tout au long de l'année ».*

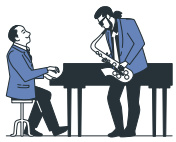

Renseignements : ecole.musique@sene.bzh | Rendez-vous possibles le jeudi : 07 64 39 62 60

AUX PETITS SOINS

DES AÎNÉS DANS LEUR QUARTIER

A Séné, 24 délégué.es de quartier vont plusieurs fois par an à la rencontre de nos aînés, pour des visites agrémentées de discussions, de petites attentions et de chaleur humaine. En lien avec le Centre Communal d'Action Sociale, ils sont à l'écoute des demandes, des besoins, des situations parfois difficiles pour les plus isolé.es. Nous avons rencontré Claudine, déléguée depuis quatre ans, et Viviane, qui a endossé ce rôle il y a un. Toutes deux nous expliquent pourquoi ce rôle leur semble important.

SI CLAUDINE N'HABITE PAS DANS GREEN VILLAGE, ELLE CONNAÎT POURTANT BIEN SES HABITANTS ! ELLE EST DÉLÉGUÉE DE CE QUARTIER DEPUIS 4 ANS.

« J'aime bien les gens, parler aux gens ! Et c'est aussi très important d'avoir ces petites attentions pour les personnes âgées, surtout celles qui sont seules. Je passe tous les deux mois environ voir les aînés de Green Village. Je les connais maintenant, ils sont contents de me voir venir. C'est important pour eux de savoir qu'on pense à eux, qu'on ne les laisse pas de côté.

En tant que délégué.es de quartier, nous avons des réunions en mairie avant des temps forts comme Noël, ou le goûter de printemps, pour faire passer des informations auprès des aînés sinagots. Là par exemple, nous allons inviter les plus de 75 ans au goûter dansant organisé le 21 octobre par le CCAS. Certains n'osent pas venir au départ, mais on les encourage et ils sont finalement contents d'avoir sauté le pas ».

IL Y A UN AN, VIVIANE A ACCEPTÉ LE RÔLE DE DÉLÉGUÉE DE QUARTIER POUR LE SECTEUR DE L'HIPPODROME, QUI N'AVAIT PLUS DE RÉFÉRENT. UN ENGAGEMENT QUI LUI TIENT À CŒUR POUR PLUSIEURS RAISONS.

« Dans ma famille, nous avons cette culture du bénévolat. Ayant perdu mes parents il y a peu, je sais combien il peut être important d'apporter ce réconfort aux personnes âgées. C'est aussi une façon de leur rendre hommage. La vieillesse est quelque chose de dur. Un jour ce sera nous !

Le quartier de l'hippodrome n'est pas loin de chez moi. Je prends mon vélo pour aller leur rendre visite. Quand on rencontre quelqu'un qui ne voit personne d'autre dans la journée que son aide-ménagère, notre rôle prend tout son sens. S'intéresser à eux, leur permettre de parler, raconter, partager quelque chose… C'est un rayon de soleil dans leur journée. Nous sommes un petit maillon dans la chaîne, ce n'est pas grand-chose mais ça vaut le coup. »

SÉNÉ GYM,

DE 3 À 80 ANS… ET PLUS !

Séné Gym propose une grande variété d'activités physiques et sportives pour tous les âges : gymnastique, randonnée, danses en ligne, Qi Gong, Feldenkrais… Pour la deuxième année consécutive, l'association propose un cours d'activités physiques adaptées et développe les cours consacrés aux enfants. La présidente, Marité Lemestre, nous en dit un peu plus sur ces deux projets.

En quoi consiste le cours d'activités physiques adaptées ?

Nous souhaitons partager les bienfaits d'une activité physique régulière avec ceux qui s'en sont éloignés, par la force des choses ou bien pour des raisons de santé. Pour cela, une éducatrice sportive spécifiquement formée propose d'encadrer une dizaine de personnes qui souhaitent commencer ou reprendre une activité physique, en l'adaptant à leur condition physique ou à leurs pathologies éventuelles. Souplesse, force musculaire, équilibre, endurance… L'objectif est aussi d'amener les pratiquants à prendre conscience de leurs capacités et de leur progression, grâce à des tests réalisés en début et fin d'année.

Quelles activités sont proposées aux plus jeunes ?

Les petite et moyenne sections de maternelle peuvent profiter d'un créneau Eveil, avec un parcours de motricité et des jeux. Pour les grande section/CP, nous proposons une activité « Multisports » avec des parcours de motricité, des jeux, l'utilisation de ballons, la découverte du speedball (raquettes) et du roller. Nous aimerions leur faire découvrir les autres sports proposés sur la commune en association avec les clubs sinagots. C'est un projet en cours.
Enfin, à partir du CE1, les enfants peuvent s'inscrire au cours de gymnastique rythmique en loisirs. Ce cours s'adresse plus spécifiquement aux filles. Elles apprennent à y manier ballons, cerceaux, rubans, puis en grandissant massues et cordes.

Votre association présente-t-elle d'autres spécificités ?

Nous avons un cours de gymnastique hommes qui remporte un beau succès, les mardis et jeudis au parc de Limur. Certaines femmes aimeraient bien s'y inscrire, mais non, c'est un cours spécialement adapté aux hommes !

+ d'infos : Marité Le Mestre, 02 97 54 28 82 ou Jacqueline Le Gall, 02 97 66 92 49 | marite.lemestre@laposte.net

BRÈVES

UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE POUR CERTAINES ASSOCIATIONS SPORTIVES

Pour l'année 2022, sept associations sportives sinagotes ont bénéficié d'un bonus de subvention, à raison de 7€ par adhérent, afin de compenser les impacts du retard des travaux de rénovation du complexe Le Derf.

UN GUIDE POUR LES ASSOCIATIONS

En cette rentrée 2022, la Ville a édité un guide spécialement à l'attention des associations, sinagotes ou extérieures.

Comment réserver un créneau d'activités dans une salle municipale, ou bien emprunter un minibus communal pour se rendre à une compétition ? Quelle procédure pour une demande de subvention ? Quelle démarche pour organiser un événement sur le territoire ? Toutes les réponses dans ce guide, disponible à l'accueil de l'Hôtel de ville ou auprès de la direction Sport, Culture et Vie associative (place de la Mairie, 02 97 66 59 72).

LE SÉNÉTHON RECHERCHE DES BÉNÉVOLES SUR L'EAU

Le Sénéthon recherche des bénévoles possédant leur propre embarcation pour encadrer en bateau pneumatique ou en kayak les participants du défi à la nage dimanche 4 décembre 2022.

Pour découvrir le film de promotion de l'événement, c'est par ici :

Contact : telethonsene@laposte.net

LA PAROLE À
EMMA

SINAGOTE ENGAGÉE DANS L'ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE

Emma a trouvé dans l'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) le support idéal pour s'impliquer concrètement dans la protection de l'environnement. Elle organise au côté de la Ville des animations pour sensibiliser les habitants et espère que cette cause obtiendra toutes les attentions nécessaires dans les futures politiques publiques.

Pourquoi avez-vous rejoint le groupe de travail sur l'Atlas de la Biodiversité Communale ?

Ça faisait longtemps que je réfléchissais à m'impliquer concrètement pour la préservation et la valorisation de la biodiversité, en allant au-delà de mon propre jardin. La biodiversité nous nourrit, nous habille, sert à construire nos maisons ! Je trouve ça extrêmement enrichissant de construire quelque chose à l'échelle de la commune, car c'est l'écosystème dans lequel j'évolue. En plus, nous travaillons avec des élus, des spécialistes, c'est un apport de connaissances supplémentaires à transmettre au plus grand nombre. Au-delà de la démarche d'inventaire, c'est la partie sensibilisation qui m'intéresse.

Que faites-vous concrètement pour sensibiliser à la biodiversité ?

Nous réfléchissons à des animations ludiques et faciles à mettre en place à la fois sur un stand lors d'événements (dernièrement à la Journée des Associations ou à la Fête du Parc naturel régional) ou bien à proposer dans le cadre d'une animation spécifique ABC. J'anime par exemple des fresques de la biodiversité, un jeu collaboratif qui permet de comprendre les interactions dans un écosystème, d'identifier les services que nous rend la biodiversité, mais également ce qui la met en péril. D'autres animations plus légères prennent aussi place sur les stands ABC: quizz, carte des espèces communales, opération « Wanted » (voir ci-dessous)... Et d'autres projets de sensibilisation qui sont en cours d'élaboration !

Qu'est-ce qui vous semble le plus important dans ce projet ?

Pour moi, l'ABC est surtout le début de quelque chose. J'espère que ce qu'on aura lancé va prendre de l'ampleur, que ce que l'on construit aujourd'hui va continuer à se développer. Ce qui me semble essentiel dans ce projet, c'est la prise en compte des conclusions de cet inventaire de la biodiversité sinagote dans les décisions futures des pouvoirs publics pour notre territoire. Mais également le changement de regard que nous porterons, chacun, sur la biodiversité.

LA BIODIVERSITÉ NOUS NOURRIT, NOUS HABILLE, SERT À CONSTRUIRE NOS MAISONS !

WANTED : PRENEZ-VOUS AU JEU !

Chaque mois, le Parc naturel régional invite la population à signaler la présence sur le territoire de certaines espèces animales ou végétales en postant une photo et le lieu de la prise de vue sur la plateforme dédiée : **www.observation.parc-golfe-morbihan.bzh**

+ d'infos et inscriptions : jeunesse@sene.bzh

Refuge pour oiseaux, fabrication de nichoirs, découverte des oiseaux hivernants... Retrouvez les animations organisées au dernier trimestre dans le cadre de l'Atlas de la Biodiversité Communale sur **www.sene.bzh.**

VOS QUESTIONS
NOS RÉPONSES

Cet été, la chaleur nous amenait pour beaucoup à dormir les fenêtres ouvertes. Vous êtes un certain nombre à avoir contacté la municipalité pour des situations de tapage nocturne. L'occasion de faire un rappel des règles de bon voisinage.

Le Code de la santé publique énonce que « *de jour comme de nuit, aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme* ».
Le terme de tapage englobe les bruits de personnes (cris, chants...), de choses (instrument de musique, chaîne hi-fi, téléviseur, outil de bricolage, pétard...), ou d'animaux. Lorsqu'ils sont entendus entre le coucher et le lever du soleil, on parle alors de tapage nocturne. La nuit, ces nuisances sonores n'ont pas besoin d'être intensives, répétitives ou même de durer dans le temps pour être considérées comme du tapage nocturne.
Les établissements industriels, artisanaux et commerciaux, ainsi que les collectivités, communautés ou associations, doivent également prendre toutes mesures utiles pour que les bruits ou les vibrations émanant de leurs locaux ou dépendances ne constituent pas une gêne pour le voisinage.

- Afin de faire cesser les bruits en question, il est évidemment conseillé de **s'adresser d'abord directement à l'auteur des nuisances pour essayer de résoudre le problème à l'amiable.** Il est parfois possible qu'il ne se rende pas compte de la gêne occasionnée.

Si cette première solution ne porte pas ces fruits, d'autres démarches sont possibles :

- **Contacter les forces de l'ordre** afin de faire constater le trouble lié aux nuisances sonores et faire un rappel de la règlementation à l'auteur du bruit : la police municipale de 8h à 18h, ou la gendarmerie en-dehors de ces horaires. En cas de refus d'obtempérer, les forces de l'ordre peuvent verbaliser la personne à l'origine des nuisances sonores.
- **Adresser un courrier à la Maire,** dont les pouvoirs de police en font la garante de la tranquillité publique, notamment lorsque celle-ci est mise en péril par le bruit. Elle pourra intervenir pour une tentative de conciliation entre les deux parties.

Selon les cas, d'autres recours existent : se tourner vers le syndic de copropriété, vers le propriétaire du logement si le responsable du bruit est locataire, faire appel à un huissier de justice pour constater les nuisances, ou bien à un conciliateur de justice ou un médiateur (démarche gratuite, et obligatoire pour envisager une action en justice).

+ d'infos : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F612

À SAVOIR

L'arrêté préfectoral du 10 juillet 2014 (consultable sur notre site internet : www.sene.bzh/prevention-et-securite/faq/, onglet règlementations) autorise tous les travaux bruyants de jardinage ou de bricolage sur les horaires suivants uniquement : du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h, les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Concernant les bruits de chantiers effectués par des professionnels dans le cadre de leur activité, et à l'exception des interventions d'utilité publique d'urgence, ils sont interdits les dimanches et jours fériés et de 20h à 7h les jours ouvrables.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

- BENOIT MITAILLÉ Tyron **4 juin**
- PENRU KACZAN Théa **9 juin**
- PENRU KACZAN Mélya **9 juin**
- GIANNÉRINI Lyvann **18 juin**
- CORNO Eden **11 juillet**
- THEVENON Éloi **12 juillet**
- CONSIDÈRE Abel **21 juillet**
- LEBRET Raphaël **17 août**
- COQUANTY ACUNA Louis **28 août**
- COVILLE MERLE Naëlle **31 août**
- AUDUSSEAU Ophélie **5 septembre**
- BENOIT Séléna **5 septembre**

MARIAGE

- PINSON François-Xavier et LE DOUCEN Angélique **18 juin**
- GEST Bruno et ROUSSEAU Céline **18 juin**
- EVRARD Virgile et BILLOT Eléonore **2 juillet**
- LUCAS Jean-Paul et FLOURENT Hélène **2 juillet**
- LE BARILLEC Vincent et PIERRE Solenn **9 juillet**
- HARVIS Jacques et TOUZÉ Rachel **16 juillet**
- COUSIN Florent et VAUCLIN Dorothée **23 juillet**
- NEMOURS François et BOMPAS Marie-Christine **27 août**

Note : La Ville communique uniquement sur les naissances et mariages pour lesquels les citoyens ont autorisé la publication.

SÉNÉ AVENIR
& SOLIDARITÉ

HISTOIRE D'EAU...

La gestion de l'eau est trop sérieuse pour laisser écrire des choses fausses ou approximatives telles que celles énoncées dans une tribune du précédent bulletin municipal. Alors soyons précis.

Un contexte : le réseau d'eau potable de Séné est alimenté par les sources de Saint-Nolff, et est complété par des achats à Arzal pour la période estivale. Une moyenne de 470 000 m3 par an sont distribués pour 5730 abonnés fin 2019. L'eau a été gérée en régie municipale de 2010 à 2020, date du transfert de la compétence à GMVA, conformément à la loi.

Des investissements et des résultats : sur la durée du mandat précédent, ce sont plus de 3 millions d'euros qui ont été consacrés aux travaux soit 1,2 million sur le réseau d'eau potable et 1,8 million sur le réseau d'assainissement. Déclarer que la commune a pris du retard sur l'entretien de son réseau est tout simplement faux. L'étude totale du réseau réalisée en 2017/2018 a confirmé la réduction des fuites, grâce à un investissement et un entretien systématique et préventif du réseau.

Et maintenant : Conformément à la loi, GMVA a harmonisé les tarifs afin que les usagers des 34 communes de l'agglomération payent le même prix à horizon 2030. C'est la raison principale de la hausse du tarif à Séné, et à Vannes. Les élus de Séné sont investis dans la gestion en régie communautaire. Nous en défendons le principe. Le changement climatique impacte fortement la ressource en eau et la gestion à l'échelle du bassin sera un plus.

Alors ensemble, et parce que nous avons Séné en commun, restons des acteurs exigeants et éveillés de la vie sinagote. Bel automne.

contact@seneavenirsolidarite.bzh

LA NOUVELLE DYNAMIQUE
POUR SÉNÉ

BONJOUR SÉNÉ,

En premier lieu, nous souhaitons une excellente rentrée pleine d'énergie aux différents acteurs du monde professionnel, public et privé, ainsi qu'à l'ensemble des sinagot(e)s, au moment où nous traversons une période incertaine. Bonne rentrée également aux petits sinagot(e)s, qui nous l'espérons de tout cœur sera pleine d'activités culturelles et sportives, si essentielles à leur bon développement.

À propos des installations sportives, lors du forum des associations en 2020, l'équipe municipale avait formellement annoncé, que le stade Le Derf serait livré en 2021. En l'occurrence, Anthony avait aussitôt prôné la prudence, en rappelant que ce délai était visiblement intenable durant cette période remplie d'incertitudes en raison du COVID, mais aussi que le premier appel d'offre, déjà jugé infructueux ne présageait aucune garantie en regard de la situation. Nous déplorons encore aujourd'hui, tous les efforts que doivent fournir les associations et les sportifs pour affronter cette situation.

Plus globalement, c'est la gestion des projets structurants qui est inquiétante. La COVID saurait-elle véritablement justifier les retards ? Faire preuve de dynamisme, d'anticipation, de rigueur sur la planification, ou dans les choix des prestataires de façon à s'assurer qu'ils ne se retrouvent pas par la suite en situation de redressement-liquidation judiciaire, ne permettrait-il pas d'être plus efficient, et, d'éviter ainsi une paralysie des projets et une augmentation de leurs coûts ?

Excellente reprise à tous.

ENSEMBLE
POUR SÉNÉ

Rentrée scolaire est souvent synonyme de rentrée sportive pour les jeunes et les moins jeunes ! Et pourtant, bon nombre seront encore déçus des infrastructures sportives de notre commune qui ne permettent pas d'accueillir convenablement toutes les personnes motivées par le sport. La faute principalement à cette gestion catastrophique du chantier LE DERF. Les premières poutres de la charpente ont été posées en décembre 2021, dix mois à l'air libre. Nul doute que les malfaçons apparaitront, si un jour, ce chantier se termine !

C'est donc avec amertume que les sportifs, privés de salle, abordent une saison supplémentaire de la sorte.

Pour la population qui ne suit cela que de loin, sachez que c'est une dizaine d'associations impactées, les écoles, les tickets sports loisirs etc... En attendant, c'est le gymnase Cousteau qui sature, couplé à un manque d'entretien de ce dernier qui devra faire cohabiter des associations toujours demandeuses de créneaux supplémentaires pour continuer leur développement !

Cet été fût aussi marqué par la sécheresse qui n'a pas manqué de cramer les gazons et notamment les gazons sportifs du fait de l'interdiction d'arroser.

Quand nous entendons que pour raisons écologiques, un terrain de foot synthétique n'est pas envisagé cela devrait être l'inverse : pour des raisons écologiques, transformons un terrain enherbé en synthétique ! Terminé les engrais, l'arrosage, la tonte, le marquage à la peinture.

Voilà notre vision, celle d'une écologie non punitive et progressiste couplée à une politique sportive ambitieuse !

Clément LE FRANC / Françoise MERCIER / Jérémy LE DUC
ensemblepoursene@gmail.com

AGENDA

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL :
JEUDI 1ER DÉCEMBRE 2022

OCTOBRE

- **MARDI 4 : Ciné-débat « Génération connectée »,** centre culturel Grain de Sel
- **SAMEDI 8 : Accueil des nouveaux Sinagots,** Hôtel de ville
- **SAMEDI 15 : *Pourquoi et comment lutter contre le baccharis ?* Conférence / sortie nature dans le cadre de l'Atlas de la Biodiversité,** Réserve Naturelle des marais de Séné
- **SAMEDI 15 : Tournoi,** Scrabble sinagot, salle de Limur
- **MERCREDI 19 : Réunion publique sur le Plan d'Aménagement et de Développement Durable** (dans le cadre de la révision du PLU)
- **DIMANCHE 23 : Vide-grenier,** Séné FC, gymnase Cousteau

NOVEMBRE

- **DIMANCHE 6 : Vide-greniers,** PPS Foot, gymnase Cousteau
- **MERCREDI 9 : Don du sang,** Maison des Associations
- **MARDI 15 : Réunion d'information pour parents et assistants maternels,** centre culturel Grain de Sel
- **MARDI 22 : *Le harcèlement entre pairs,* conférence Petite Enfance**, centre culturel Grain de Sel
- **MERCREDI 16 : *Construire un nichoir à oiseaux,* atelier dans le cadre de l'Atlas de la Biodiversité**, chèvrerie Kerlébik
- **DU 25 AU 27 : Théâtre,** Les Sénaces, centre culturel Grain de Sel
- **DIMANCHE 27 : Color Race,** Séné Athlétisme

DÉCEMBRE

- **DU 2 AU 4 : Sénéthon,** Port-Anna
- **SAMEDI 3 ET DIMANCHE 4 : Théâtre,** Les Sénaces, salle des Fêtes
- **SAMEDI 10 : Marché de Noël,** bourg
- **SAMEDI 10 : *Oiseaux hivernants du littoral,* sortie nature dans le cadre de l'Atlas de la Biodiversité**
- **SAMEDI 10 ET DIMANCHE 11 : Théâtre,** Les Sénaces, salle des Fêtes
- **SAMEDI 17 : Milonga,** Ty Tango, salle des Fêtes

GRAIN DE SEL fête ses 10 ANS

- **Samedi 1er octobre :** spectacle « Chevâl », suivi du Bal Saint-Louis !
- **Du jeudi 10 au samedi 12 novembre :** Grain de Scène des amateurs (6 spectacles amateurs)
- **Samedi 19 novembre :** Petites formes et Grosse patate (4 pièces de théâtre d'objet, 1 concert et des animations)

Mais aussi...

- **Les capsules artistiques :** les samedis 8 octobre, 5 et 26 novembre, rencontrez des talents locaux.
- **Envoyez une carte d'anniversaire à Grain de Sel** avant le 19 octobre ! Exposition des créations reçues du 16 novembre 2022 au 13 janvier 2023.
- **Zicotek :** jusqu'au 31 décembre, empruntez un instrument de musique pour l'essayer !
- **Participez à la création du décor de Noël**
- **Découvrez la carte du chemin de Grand Repos,** qui vous conduira à travers la commune, du bourg au Poulfanc.